

# FICHE PROMOTIONS 2011-2012

Pour permettre aux délégués du personnel d'assurer le contrôle de l'avancement des collègues, nous vous demandons, si vous êtes promouvable au cours de l'année scolaire 2011-2012 de nous faire parvenir la fiche syndicale ci-dessous.  
Isabelle GUIGON, Nathalie STEINFELD

Fiche à retourner  
avant le 09 décembre 2011:  
SE-UNSA 93  
6, Square du 8 mai 1945  
93140 Bondy



**RESERVE AUX ADHERENT(E)S**  
 Je suis adhérent(e) du SE-UNSA 93 et je préfère recevoir ma réponse par courrier.

NOM.....née.....PRENOM.....

Date de naissance .... / ... / ..... Adresse postale: .....

**Adresse électronique OBLIGATOIRE:**  
.....

Lieu d'exercice : .....

Echelon actuel : ..... Date de passage dans l'échelon ..... / ..... / .....

**AGS au 31/08/2011 :** .....ans .....mois.....jours

Reliquat d'ancienneté\* ou bonification d'ancienneté (A.S.A.):  
.....ans .....mois .....jours  
\*(au moment du passage dans le corps des PE)

Note et date de dernière inspection :  
.....au...../...../.....  
(date limite : 30/06/2011)

Ne rien inscrire dans les cases.	Correctif :	
	Correctif :	
	Correctif :	
	<b>Total Barème</b>	

**AGS au 31/12/2011 :** .....ans .....mois.....jours

Reliquat d'ancienneté ou bonification d'ancienneté (A.S.A.):  
.....ans .....mois .....jours

Note et date de dernière inspection :  
.....au...../...../.....  
(date limite : 30/06/2011)

Ne rien inscrire dans les cases.	Correctif :	
	Correctif :	
	Correctif :	
	<b>Total Barème</b>	

Institt. P.E.

*J'accepte de fournir au SE-UNSA les informations nécessaires au suivi de mon dossier. Je demande au SE-UNSA de me fournir les informations administratives et corporatives me concernant notamment la gestion et le déroulement de ma carrière auxquels il a accès à l'occasion des commissions paritaires et l'autorise à faire figurer ces informations dans les fichiers et traitements informatisés dans les conditions fixées par les articles 26 et 27 de la loi du 6 janvier 78. Cette autorisation est révocable par moi-même dans les mêmes conditions que le droit d'accès en m'adressant au SE-UNSA.*